



## CHAMPIONNATS BEA - RAPPELS

Le code sportif de la Fédération Française de Boxe régit les règles de la pratique de la B.E.A.

Ces dernières sont du domaine du **NON NEGOCIABLE**

**ex 1 : En Championnats aucune tolérance de poids n'est accordée à la pesée**

**ex 2 : Le port de la barbe et de la moustache est interdit Le boxeur doit être rasé de près**

Merci de prendre connaissance du code sportif BEA de la FFB. Nous insistons sur les points cités ci dessous afin de permettre un championnat serein et une meilleure accessibilité à nos boxeurs.



Le boxeur doit être licencié **BEA**, et inscrit au championnat selon une seule catégorie d'âge et de poids. **ATTENTION pas de championnat pour les catégories junior et senior.**

<i>Poussins</i>	<i>Benjamins</i>	<i>Minimes</i>	<i>Cadets</i>
6- 7-8-9 ans	10 - 11 ans	12-13 ans	14-15 ans
2011. 2010.2009.2008	2007 - 2006	2005 - 2004	2003 - 2002
<i>Finalités inter régionales</i>		<i>Finalités nationales</i>	

Afin de pallier à d'éventuels FORFAITS qui s'avèrent toujours trop nombreux, merci de prendre le temps de considérer les points ci dessous afin de ne pas pénaliser vos boxeurs par manque de rigueur.

### 1/ Les horaires

En cas de non respect des horaires – **pesée , programme** - le boxeur sera déclaré FORFAIT  
Les programmes sont diffusés par mail au moins J-5 et font l'objet de réajustement possible .  
Merci de contrôler régulièrement votre courrier durant toutes phases du championnat

### 2/ La Tenue

#### 1/ du boxeur :

Short ( au dessus des genoux) – Débardeur ( épaules découvertes)– basket – **bandes (2,5 mx5m maxi)** – protège dents – casque – gants ( **08 ou 10 onces**) - coquille (pour garçons) - plastron fortement conseillé pour les filles.  
Tout objet métallique ou bijoux sont interdits .  
Cheveux tenus sous le casque.  
Tout manquement pourra entraîner la disqualification du boxeur

#### 2/ du soigneur

Tenue sportive – identifiant fédéral -  
Obligatoires : bassine – eau – serviette – nécessaire en cas de saignement  
1 seul homme de coin





3/ Officiel  
Tenue sportive – jogging -



### 3/ Le Poids

En Championnats aucune tolérance de poids n'est accordée à la pesée, qui doit s'effectuer, pour tous les mineurs, avec, short et débardeur.

**En cas de non respect de la catégorie de poids, le boxeur sera déclaré FORFAIT et ne pourra poursuivre les championnats**

Poussins/ Benjamins mixte	Minimes mixte	Cadets mixte	Juniors/ Seniors mixte
de 15 à 18 inclus	De 30 à 33 inclus	De 36 à 39 inclus	De 45 à 48 inclus
+ 18 à 21 inclus	+ 33 à 36 inclus	+ 39 à 42 inclus	+ de 48 à 51 inclus
+ 21 à 24 inclus	+ 36 à 39 inclus	+ 42 à 45 inclus	+ 51 à 54 inclus
+ 24 à 27 inclus	+ 39 à 42 inclus	+ 45 à 48 inclus	+ 54 à 57 inclus
+ 27 à 30 inclus	+ 42 à 45 inclus	+ 48 à 51 inclus	+ 57 à 60 inclus
+ 30 à 33 inclus	+ 45 à 48 inclus	+ 51 à 54 inclus	+ 60 à 64 inclus
+ 33 à 36 inclus	+ 48 à 51 inclus	+ 54 à 57 inclus	+ 64 à 69 inclus
+ 36 à 39 inclus	+ 51 à 54 inclus	+ 57 à 60 inclus	+ 69 à 75 inclus
+ 39 à 42 inclus	+ 54 à 57 inclus	+ 60 à 64 inclus	+75 à 81 inclus
+ 42 à 45 inclus	+ 57 à 60 inclus	+ 64 à 68 inclus	+81 à 91 inclu
+ 45 à 48 inclus	+ 60 à 64 inclus	+ 68 à 72 inclus	+ 91 kg
+ 48 à 51 inclus	+ 64 à 68 inclus	+ 72 à 76 inclus	
+ 51 à 54 inclus	+ 68 à 72 inclus	+76 à 80 inclus	
+ 54 à 57 inclus	+ 72 à 76 inclus	+ 80 à 86 inclus	
+ 57 à 60 inclus	+ 76	+86	

### 4/ Le forfait

L'absence d'un boxeur à l'une des convocations pour quelle raison que ce soit ne lui permettra pas de poursuivre le championnat.

Les justificatifs, s'il y en a, doivent être transmis au CDI sous 48h (envoi – email – fax...)

### 5/ Le comportement du sportif

Tout manquement prononcé par un boxeur, un entraîneur ou un parent (comportement déplacé ; propos irrespectueux .....)

à l'égard d'un adversaire, d'un entraîneur, d'un officiel, d'un membre du C.R.D.S., fera l'objet d'un rapport d'incident remis à la Commission NATIONALE des litiges.

### 6/ Les assauts

a) Le boxeur évolue dans sa catégorie d'âge et de poids.

b) Il ne peut pas cumuler plus de 2 assauts dans la journée.

c) Les points sont validés à la touche et l'addition des scores se fait sur le principe du « Boxe Compteur »

d) La décision est donnée en faveur du nombre de juge en faveur du « bleu » ou du « rouge »

e) l'avantage n'est pas communiqué durant les minutes de repos

f) en cas d'égalité à l'issue d'un assaut, les boxeurs sont départagés selon les critères suivants :

- Critère 1 : avantage au boxeur ayant cumulé le moins de points de sanction
- Critère 2 : avantage au boxeur n'ayant pas été sanctionné le premier
- Critère 3 : avantage au boxeur le plus jeune.

